

L'utilisation des données médicales au sein de l'hôpital

Doc	a170014
Date de publication	16/09/2023
Origine	CN
	Hôpitaux
Thèmes	Qualité des soins
	Recherche scientifique

En sa séance du 16 septembre 2023, le Conseil national a élaboré un texte visant à informer les patients sur l'utilisation des données médicales et du matériel corporel dans un hôpital. L'objectif de ce texte est à la fois de souligner l'importance de la recherche scientifique et de rappeler les droits du patient en la matière.

Cher patient,

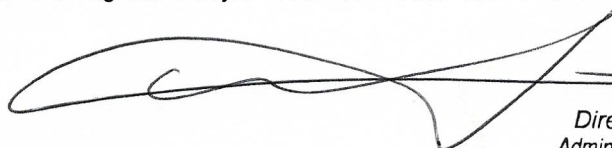
Vous avez placé votre confiance en notre hôpital pour vos soins. Vous pouvez dès lors compter sur des soins de haute qualité basés sur les connaissances médicales les plus récentes et sur l'utilisation de technologies de pointe. Afin de continuer à vous offrir des soins de la plus haute qualité, il est possible que vos données médicales soient utilisées sous forme anonyme ou pseudonymisée à des fins de contrôle de qualité et de recherche scientifique. Les données utilisées pour la recherche scientifique ne sont jamais directement identifiables (votre nom n'est pas mentionné, mais anonymisé ou remplacé par un code). Nos chercheurs sont soumis à des règles juridiques strictes pour garantir la confidentialité et la sécurité des données. L'approbation du comité d'éthique médicale est toujours requise. Un contrôle final est effectué par le délégué à la protection des données (Data Protection Officer – DPO). Vous pouvez également demander plus d'informations au DPO sur l'utilisation de vos données médicales.

Pour toute prise de sang ou prélèvement de matériel corporel effectué dans notre hôpital, il est possible que le matériel corporel prélevé qui n'est plus utile à vos soins médicaux soit utilisé à des fins de recherche scientifique. Toute utilisation du matériel corporel résiduel nécessite l'approbation du comité d'éthique médicale et l'intervention de la biobanque. Les données liées à ce matériel corporel suivent la même procédure de confidentialité et d'autorisation que celle décrite ci-dessus.

Vous pouvez refuser que vos données médicales ou matériel corporel résiduel soient utilisés à des fins de recherche scientifique. Ce refus n'aura aucune incidence sur les soins que vous recevrez dans notre établissement.

Nous vous souhaitons un agréable séjour et un bon rétablissement.

Médecin-chef



a.s.b.l. Cliniques de l'Europe
Europa Ziekenhuizen v.z.w.
Dr. Sebastien SPENCER
Directeur Médical - Medisch Directeur
Administrateur Délégué - Afgevaardigd Bestuurder

Data Protection Officer – DPO
adresse e-mail DPO
numéro de téléphone DPO

Anouk Berger
gdpr@cdle.be
+32 2 614 27 94

